

Questions au Feuilleton

Calgary	1.68 pCi/m ³	25 septembre
Edmonton	0.91 pCi/m ³	25 septembre
Fort Churchill	0.73 pCi/m ³	2 octobre
Frédéricton	0.58 pCi/m ³	29 septembre
Inuvik	0.56 pCi/m ³	28 septembre
Montréal	0.48 pCi/m ³	12 octobre
Moosonee	0.59 pCi/m ³	27 septembre
Regina	1.43 pCi/m ³	29 septembre
St. John's	0.58 pCi/m ³	5 octobre
Saskatoon	0.83 pCi/m ³	29 septembre
Sault-Sainte-Marie	0.57 pCi/m ³	1 octobre
Thunder Bay	0.78 pCi/m ³	28 septembre
Toronto	0.79 pCi/m ³	30 septembre
Vancouver	0.53 pCi/m ³	24 septembre
Whitehorse	1.54 pCi/m ³	22 septembre
Windsor	1.45 pCi/m ³	25 septembre
Winnipeg	0.97 pCi/m ³	3 octobre
Yellowknife	0.64 pCi/m ³	30 septembre

Bien que ces valeurs soient nettement au-dessus de la moyenne nationale de 0.05 picocuries par mètre cube (pCi/m³) d'avant les essais nucléaires, les valeurs absolues sont très faibles. Les effets sur la santé due à l'inhalation de radioactivité dans l'air à ces taux pendant une brève période sont négligeables. De plus, on a mesuré la radioactivité dans le lait pasteurisé. Des augmentations de l'iode-131, élément radioactif, ont été observées dans 10 des 16 postes d'échantillonnage.

Dans le tableau suivant, on trouvera les villes, les taux maximums mesurés et les dates de prélèvement:

Calgary	19 pCi/l	1-7 octobre
Edmonton	14 pCi/l	8-14 octobre
Halifax	27 pCi/l	1-7 octobre
Moncton	20 pCi/l	1-7 octobre
Ottawa	29 pCi/l	8-14 octobre
Québec	13 pCi/l	8-14 octobre
St. John's	13 pCi/l	8-14 octobre
Sault-Sainte-Marie	18 pCi/l	1-7 octobre
Vancouver	18 pCi/l	24-30 septembre
Windsor	55 pCi/l	8-14 octobre

Ces taux ne constituent pas une préoccupation pour la santé publique parce qu'ils ne représentent qu'une fraction de la concentration maximale admissible de 2000 pCi/l. De plus, ces augmentations n'ont été observées que pour une courte période.

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—LES DÉPENSES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE NICKEL BELT

Question n° 1113—M. Rodriguez:

Depuis 1970, quelle somme le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et les organismes qui en relèvent ont-ils dépensé dans la circonscription de Nickel Belt, au cours de chaque année financière?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):

Année	Appui aux sportifs	Financement de projets sur l'usage non médical des drogues	Contributions en vertu du programme «Nouveaux horizons»	Frais d'exploitation du bureau régional (Sudbury)	Total
1970-71	Aucun	Aucun	Aucun	Montant inconnu	Montant inconnu
1971-72	Aucun	Aucun	Aucun	Montant inconnu	Montant inconnu
1972-73	Aucun	Aucun	8,900	Montant inconnu	Montant inconnu
1973-74	Aucun	Aucun	43,376	107,900	151,276
1974-75	Aucun	Aucun	7,607	128,800	136,407
1975-76	Aucun	36,250	32,346	125,300	193,896
1976-77	1,800	Aucun	37,757	151,500	191,057

En plus des données ci-dessus, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a engagé de nombreuses sommes dans la province de l'Ontario, mais il n'est pas possible de détailler ces dépenses par circonscription.

LE XYLITOL

Question n° 1148—M. Yewchuk:

1. A-t-on procédé à des essais pour établir si le xylitol pouvait jouer un rôle dans la prévention de la carie dentaire et, dans l'affirmative, a) de quel genre, b) quels en sont les résultats?

2. Depuis l'interdiction de la saccharine, des mesures ont-elles été prises en vue d'établir le degré d'efficacité du xylitol comme succédané du sucre et, dans l'affirmative, a) lesquelles, b) quels en sont les résultats?

3. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il étudié les répercussions que pourrait entraîner l'utilisation du xylitol chez les diabétiques et, dans l'affirmative, quelles conclusions a-t-il tirées?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Oui. a) et b) Plusieurs études indiquent que le xylitol réduit la carie dentaire. Dans une étude, des animaux de laboratoire ont suivi un régime alimentaire qui contenait du sucre et qui produisait des caries. Lorsque le sucre du régime a été remplacé par du xylitol, il ne se produisait pratiquement plus de caries. Dans une autre étude, on a comparé un groupe de volontaires soumis à un régime normal contenant du sucre à un autre groupe suivant également un régime normal mais dans lequel le sucre avait été

remplacé par du xylitol. Il a été constaté qu'après un an, le nombre de caries dentaires chez les personnes du groupe «xylitol» avait diminué d'approximativement 90 p. 100. Dans une troisième étude, deux groupes de volontaires, suivant tous deux un régime normal, ont mastiqué quotidiennement pendant un an soit de la gomme à mâcher contenant du xylitol, soit de la gomme à mâcher contenant du sucre. Au terme de cette période, le groupe ayant consommé le xylitol avait sensiblement moins de caries dentaires que le groupe ayant consommé du sucre.

2. a) et b) La question du degré d'efficacité du xylitol comme succédané du sucre a été étudiée. Le xylitol ne constitue pas un succédané convenable dans des situations où une réduction de calories est indiquée parce que le xylitol et le sucre fournissent tous deux approximativement 4 kilocalories par gramme. Puisque au Canada le traitement diététique des diabétiques met l'accent sur la surveillance de l'apport calorique, le xylitol comme succédané du sucre n'est pas préconisé même s'il est absorbé plus lentement que le sucre et qu'il ne semble pas avoir d'effet hyperglycémique. Le xylitol comme